



## Invitation presse

Le 2 décembre 2014

### Réhabilitation des logements du parc privé : L'Anah à la rencontre des collectivités délégataires des aides à la pierre

Jeudi 4 décembre, Claude Dilain, Président de l'Anah et Blanche Guillemot, directrice générale, se rendront à Lorient à l'invitation de Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération et Marie-Christine Détraz, vice-présidente, chargée de l'habitat, en présence de Jean-François Treffel, sous-préfet de Lorient.

Les représentants des collectivités s'exprimeront sur les dispositifs locaux mis en place pour améliorer l'habitat privé en coordination avec les aides de l'Anah dédiées à la lutte contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, le redressement des copropriétés en difficulté.

En 2014, l'Anah a accordé 2,640 millions d'€<sup>1</sup> pour la réhabilitation de 281 logements sur le territoire communautaire de Lorient.

Au niveau régional, les aides ont atteint un montant de 54,96 Millions d'€ pour 4 250 logements rénovés. Ce montant exceptionnel s'appuie sur les dotations complémentaires de 10,5 M d'€ obtenues en cours d'exercice et incluant le plan de relance du logement annoncé par le Premier Ministre le 29 août dernier.

#### Point presse et visite chez les particuliers ayant bénéficié des aides à la rénovation

Pour échanger avec les acteurs locaux et les représentants de l'Anah et découvrir des logements réhabilités grâce aux fonds communs de la communauté d'agglomération et de l'Anah, la presse est invitée à se rendre à

**15h45**

**au 85 rue du Monistrol à Lorient**

A cette occasion, l'Anah reviendra également sur ses orientations 2015 présentées le 3 décembre à son Conseil d'Administration, en faveur d'une plus grande égalité des territoires.

Contacts presse Lorient Agglomération :  
Cécile Zannoni - 02 97 02 30 80 - [czannoni@agglo-lorient.fr](mailto:czannoni@agglo-lorient.fr)  
Anah : [myra@frapiersaab.com](mailto:myra@frapiersaab.com)

---

<sup>1</sup> **Dotations 2014** : Anah : 1 772 000 € dont 60 000 € dédiés à l'ingénierie ; FART : 868 000 € ;